



FORMATION
ÉLIGIBLE
AU CPF

> MOBILITÉ LEVAGE - TRAVAIL EN HAUTEUR FORMATION ET TESTS CACES® GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT (R 390)

PUBLIC

Toute personne débutante ou expérimentée à former ou à réactualiser au CACES® des grues auxiliaires de chargement avec ou sans télécommande.
Pré-requis : Être apte médicalement, être âgé de 18 ans, maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation le stagiaire doit être capable de :
- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques pour l'utilisation en sécurité de l'engin concerné dans un cadre professionnel.

DURÉE

À déterminer en fonction du niveau de pratique.

CONTENU

Formation pratique et théorique

- Les différents types de matériel utilisés dans les entreprises et leur technologie
- Législation particulière
- Utilisation des engins
- Préparation des opérations
- Calage du véhicule
- Exercices à vide
- Exercices en charge : prise et dépose de charges
- Reprise du balancement
- Equipements complémentaires et de préhension

Les règles d'élingage liées à l'utilisation des engins

- Vocabulaire spécifique
- Centre de gravité, angle d'élingage 2 brins, 4 brins
- « Coefficient de majoration de sécurité » en fonction de l'angle d'élingage

Utilisation des engins de sécurité

- Protections individuelles : casques, gants, chaussures...
- Précaution par rapport à l'environnement
- Respect des abaques de charges
- Entretien et maintenance du matériel

Tests CACES® théorique et pratique

Règlementation

- Décret et arrêté du 02/12/98
- Recommandation R 390 de la CNAM TS

Réactualisation

- Tous les 5 ans

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Remise d'un avis permettant à l'employeur d'autoriser son personnel à conduire une grue auxiliaire de chargement (l'autorisation de conduite est obligatoire) après examen théorique et pratique, délivrance du/des CACES® en fonction des résultats.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôles de connaissances théoriques et pratiques.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques (vidéo projecteur, exercices d'application).
Echanges d'expériences.
Remise d'un manuel de conduite de grues auxiliaires de chargement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Evolution en extérieur.